

Le vaccin conjugué contre le pneumocoque (VCP-13)

Pneumococcal conjugate (PCV 13) vaccine

**Protégez votre enfant.
Faites-le vacciner à temps.**

S'il reçoit tous ses vaccins à temps, votre enfant sera protégé toute sa vie contre de nombreuses maladies.

Au Canada, depuis 50 ans, l'immunisation a sauvé un plus grand nombre de vies que toute autre mesure sanitaire.

Qu'est-ce que le vaccin VCP-13?

Le vaccin VCP-13 protège contre 13 types de bactéries pneumocoques. Il est approuvé par Santé Canada.

Il est fourni gratuitement dans le cadre des vaccinations systématiques que reçoit votre enfant. Discutez avec votre fournisseur de soins de santé pour prendre un rendez-vous.

Qui doit recevoir le vaccin VCP-13?

Les bébés reçoivent le vaccin en une série de trois doses, à l'âge de 2 mois, 4 mois et 12 mois.

Ils reçoivent une dose supplémentaire de vaccin à l'âge de 6 mois s'ils présentent l'un des problèmes de santé suivants :

- absence de rate ou rate dysfonctionnelle;
- drépanocytose;
- système immunitaire affaibli par une maladie ou un traitement médical;
- maladie hépatique chronique, y compris la cirrhose, l'hépatite B chronique ou l'hépatite C;
- maladie rénale, cardiaque ou pulmonaire chronique;

- greffe des cellules des îlots pancréatiques, d'un organe solide ou d'implant cochléaire, ou attente d'un tel traitement;
- greffe antérieure de cellules souches;
- trouble neurologique chronique rendant difficile l'élimination des sécrétions de la bouche ou de la gorge;
- diabète, fibrose kystique ou fuite chronique de liquide cébrospinal.

À l'âge de deux ans, un enfant qui souffre de l'un de ces problèmes de santé devrait recevoir une dose du vaccin antipneumococcique polysaccharidique. Approuvé par Santé Canada, le vaccin antipneumococcique polysaccharidique protège contre 23 types de bactéries. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la fiche [HealthLinkBC File n° 62b Le vaccin antipneumococcique polysaccharidique](#).

Le vaccin VCP-13 est également gratuit pour les personnes suivantes :

- les enfants de 5 à 18 ans qui n'ont pas de rate ou dont la rate ne fonctionne pas correctement, ou qui ont le cancer;
- les personnes de 5 ans et plus infectées par le VIH ou qui ont eu une transplantation de cellules souches.

Ces personnes devraient aussi recevoir une dose du vaccin antipneumococcique polysaccharidique après leur dernière dose du vaccin VCP-13. Pour plus de renseignements, adressez-vous à votre professionnel de soins de santé.

Il est important de conserver des preuves de tous les vaccins reçus.

Quels sont les avantages du vaccin VCP-13?

Ce vaccin protège contre l'infection à pneumocoque, une maladie grave et parfois mortelle. Lorsque vous êtes vacciné, vous contribuez également à protéger les autres.

Quelles sont les réactions potentielles au vaccin VCP-13?

Les vaccins sont très sécuritaires. Il vaut mieux se faire vacciner que d'attraper une infection à pneumocoque.

Les réactions les plus courantes au vaccin peuvent inclure la douleur, la rougeur et le gonflement du bras au point d'injection. Certaines personnes peuvent éprouver de la fièvre, des maux de tête, des douleurs musculaires ou articulaires, une perte d'appétit, des variations dans leur sommeil, de la contrariété, des vomissements, de la diarrhée ou un éruption cutanée. Ces réactions sont bénignes et disparaissent généralement en un à deux jours.

De l'acétaminophène (p. ex., du Tylenol®) ou de l'ibuprofène* (p. ex., de l'Advil®) peut être administré pour traiter la fièvre ou l'irritation. Il ne faut pas administrer d'AAS (p. ex., de l'aspirine®) aux personnes de moins de 18 ans en raison des risques de syndrome de Reye.

*Ne donnez pas d'ibuprofène aux enfants de moins de 6 mois sans en parler d'abord avec votre fournisseur de soins de santé.

Pour en savoir plus sur le syndrome de Reye, consultez [HealthLinkBC File n° 84 Le syndrome de Reye](#).

Il convient de demeurer à la clinique 15 minutes après avoir reçu le vaccin. Dans des cas extrêmement rares, une réaction allergique potentiellement fatale nommée anaphylaxie se produit après la vaccination. On l'observe moins d'une fois sur un million. Les symptômes

peuvent se présenter sous forme d'urticaire, de difficultés respiratoires ou de gonflement de la gorge, de la langue ou des lèvres, que votre fournisseur de soins de santé peut traiter. Le traitement d'urgence consiste en l'administration d'épinéphrine (adrénaline) et le transport par ambulance vers le service des urgences le plus proche. Si ces symptômes apparaissent après votre départ de la clinique, composez le **9-1-1** ou le numéro d'urgence de votre région.

Signalez toujours à votre fournisseur de soins de santé toute réaction grave ou inattendue.

Qui ne doit pas recevoir le vaccin VCP-13?

Parlez à votre professionnel de santé si vous ou votre enfant avez déjà eu une réaction allergique potentiellement mortelle à une dose de vaccin contre le pneumocoque ou à l'un des composants du vaccin.

Le rhume ou toute autre maladie bénigne ne devrait pas justifier le report de l'immunisation. Consultez votre fournisseur de soins de santé en cas de doutes.

Qu'est-ce que l'infection à pneumocoque?

L'infection à pneumocoque est causée par la bactérie *Streptococcus pneumoniae*. Elle peut provoquer des infections graves et potentiellement mortelles de la membrane qui recouvre le cerveau (méningite), du sang (septicémie) et des poumons (pneumonie). La méningite peut entraîner des complications permanentes telles qu'une lésion cérébrale ou la surdité. Sur 20 personnes qui tombent malades, jusqu'à cinq en mourront.

L'infection à pneumocoque se transmet d'une personne à l'autre par la toux, les éternuements, un contact rapproché et par la salive. Les bébés et les enfants peuvent tomber malades en échangeant des sucres, des biberons ou des jouets avec d'autres enfants.

La maladie pneumococcique est maintenant rare chez les enfants en Colombie-Britannique grâce

aux programmes de vaccination systématique des enfants.

Consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit

On conseille aux parents ou aux tuteurs de discuter du consentement à la vaccination avec les enfants. Les enfants de moins de 19 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles associés à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas se faire vacciner, peuvent légalement consentir aux immunisations ou les refuser. Pour de plus amples renseignements sur le consentement

d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit, consultez [HealthLinkBC File n° 119 L'Infants Act \(Loi sur la petite enfance\), le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit et l'immunisation.](#)



BC Centre for Disease Control
Provincial Health Services Authority

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, consultez https://www.healthlinkbc.ca/sites/default/files/documents/Index_French_0.pdf ou votre bureau de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en C.-B. qui ne constituent pas une urgence, visitez www.HealthLinkBC.ca (en anglais seulement) ou composez le **8-1-1** (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.